

Le travail de réconciliation Entrevue avec Jacques Cardinal

Pascal Chevrette

Volume 10, numéro 3, été 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/82555ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Ligue d'action nationale

ISSN

1911-9372 (imprimé)

1929-5561 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Chevrette, P. (2016). Le travail de réconciliation : entrevue avec Jacques Cardinal. *Les Cahiers de lecture de L'Action nationale*, 10(3), 16–17.

LE TRAVAIL DE RÉCONCILIATION

ENTREVUE AVEC JACQUES CARDINAL

Pascal Chevrette

Jacques Cardinal est professeur de littérature à l'Université de Montréal depuis 1991. Il a publié au cours des ans de nombreuses études sur la littérature québécoise. Mentionnons d'abord ses monographies sur Hubert Aquin (*Le roman de l'histoire*, 1993), Philippe Aubert de Gaspé (*La paix des Braves*, 2005), Jacques Ferron (*Le livre des fondations*, 2008; *La part du diable*, 2015), Michel Tremblay (*Filiations*, 2010) et Roger Lemelin (*Humilité et profanation*, 2012). À quoi s'ajoutent des articles sur les œuvres de Victor Lévy Beaulieu (*Steven le Hérault*), Marie-Claire Blais (*La belle Bête*; *Une saison dans la vie d'Emmanuel*), Réjean Ducharme (*AH Ah !...*), Jacques Ferron (*Les confitures de coings*), Claude Gauvreau (sur l'exploréen), Ringuet (*Trente arpents*), Yves Thériault (*Ashini*) et Yolande Villemaire (*La vie en prose*). Outre cela, il a également publié des articles sur des auteurs canadiens (Clark Blaise, Leonard Cohen, Hugh MacLennan et Howard O'Hagan) et Français (Balzac, Blanchot, Camus, Proust). À l'occasion de la publication de son essai sur le *Saint-Élias* de Ferron, nous avons souhaité l'interroger sur l'ensemble de sa démarche.



crédit photo: Martine Doyon

1. Jacques Cardinal, vous êtes professeur de littérature à l'Université de Montréal depuis plus de vingt-cinq ans. Pourriez-vous d'abord nous décrire brièvement votre parcours ?

J'ai d'abord fait des études de philosophie, m'intéressant en particulier aux questions liées à l'art et à la littérature. La transition vers l'étude de la littérature (pour le doctorat) s'est donc faite sans heurts puisqu'elle se situait dans le prolongement de ma réflexion sur la représentation, le sujet, l'histoire et le politique. Ce passage de la philosophie à la littérature m'aura permis notamment de recentrer ma réflexion sur ces questions en prenant pour objet le Québec et sa littérature. Cela s'est alors imposé à moi comme une profonde nécessité, cherchant en effet depuis fort longtemps à prendre en compte la question de notre québécuté, c'est-à-dire à nommer notre condition historique et politique singulière, et l'imaginaire qui s'y déploie. Mon étude sur Hubert Aquin fut ma première contribution à cette réflexion. Depuis lors, je n'ai cessé de m'intéresser à la question du Québec, à son cheminement en tant que nation, en cherchant à comprendre en particulier la mise en récit de son passé, de sa culture, de sa mémoire, de son identité. Cela m'a également conduit à travailler sur la littérature canadienne, en particulier anglo-québécoise. Enfin, une partie de mon travail porte sur le rapport entre philosophie et littérature.

2. Vous avez mené plusieurs analyses sur des œuvres majeures du corpus québécois. Quels critères orientent votre choix d'étudier une œuvre plutôt qu'une autre ? Qu'est-ce qui vous incite à lire (ou relire) tel roman et à mener vos analyses ?

Comme je le disais à l'instant, je m'intéresse grandement à la question du Québec. J'ai été ainsi amené à relire ce que l'on peut appeler nos «classiques», c'est-à-dire des récits où se manifeste la question de notre rapport à l'histoire, à la mémoire, à l'identité. Il m'apparaît important de relire ces classiques dans la mesure où, à travers eux, nous pouvons non seulement analyser la tradition de lecture d'une œuvre (sa réception, sa place dans l'histoire littéraire, le discours qui la légitime), mais en renouveler la lecture en prenant en considération les nouveaux développements de la recherche en histoire (ou, plus généralement, en sciences humaines) sur le Québec, tout en convoquant également un cadre théorique relativement nouveau ou mis à jour (l'analyse du discours, la théorie du sujet, la psychanalyse). Dans le cas des *Anciens Canadiens*, une telle relecture m'aura permis d'explicitier la dimension politique du roman (une histoire de la Conquête réécrite au nom d'une politique de l'amitié et de la providence), laquelle avait été passablement occultée par une longue tradition de lecture.

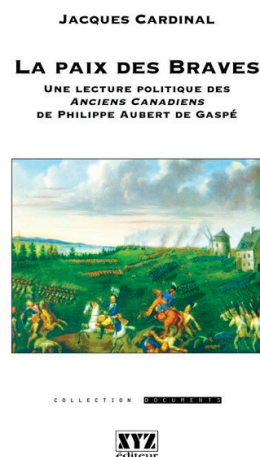
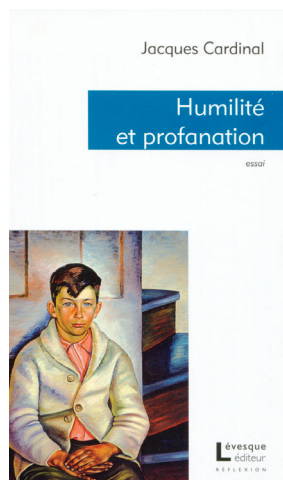
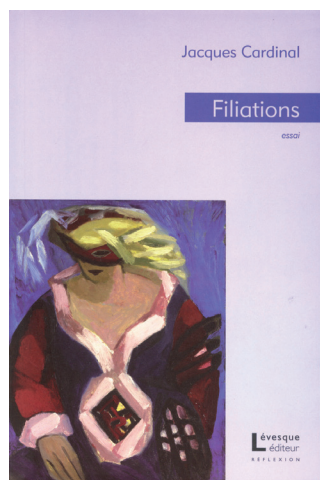
Cette liste de classiques peut varier selon l'époque, révélant les valeurs et les partis pris qui façonnent le paysage intellectuel. Le cas de Roger Lemelin me semble à cet égard éloquent, lui qui n'a pas connu, depuis une bonne vingtaine d'années, la fortune critique de Gabrielle Roy, sa contemporaine. J'ose penser que mon

étude sur *Au pied de la pente douce* lui redonne quelque peu la place qu'il mérite dans notre histoire littéraire (alors qu'une tradition de lecture a pu le réduire bien souvent à une simple étude de mœurs amusante et pittoresque, négligeant ainsi la critique d'un certain discours catholique que met cependant en scène le roman). Bref, un classique n'est tel qu'en vertu du fait qu'il est le miroir de nos multiples interprétations ou récits identitaires que nous nous transmettons au fil du temps. C'est à partir de là que j'entreprends mon travail de relecture. Et sans doute est-ce le lot de chaque génération de relire ses classiques afin de mieux comprendre ce dont elle est l'héritière. Sur un plan plus personnel, mon intérêt pour certains de ses auteurs (Lemelin, Ferron, Tremblay) s'explique peut-être aussi, en partie du moins, par le fait qu'ils évoquent un milieu populaire dont je suis issu. Mon intérêt pour les œuvres d'Aubert de Gaspé, d'Aquin et de Ferron est aussi une façon de m'engager dans le débat politique sur le devenir de la nation québécoise (dans la mesure où s'y révèlent, outre les illusions du bon-ententisme ou d'une politique de l'amitié en lieu et place de celle de la reconnaissance, la mise en place d'un discours d'affranchissement politique).

3. J'aimerais que vous nous expliquiez les principes et les règles qui orientent et guident votre démarche.

Comme on peut le constater à la lecture de plusieurs de mes études, je pratique un commentaire que je veux proche du texte, c'est-à-dire soucieux avant tout d'en expliciter l'économie sur le plan du discours (littérature, histoire, culture, société et politique), à la manière de la sociocritique. Une telle pratique reflète, du moins en partie, celle que j'exerce à titre de professeur. J'ai l'habitude en effet de commenter les textes en classe, de construire peu à peu l'interprétation par l'analyse de passages clés, d'en montrer l'enchaînement et l'ordre du discours qui les organise. Cette pratique du commentaire a donné à quelques-uns de mes livres une forme quelque peu étonnante à première vue : en l'occurrence, un commentaire fort détaillé du roman avec, en accompagnement, une importante section de notes par lesquelles se trouvent explicités le contexte littéraire et discursif du roman, de même que certains aspects du cadre théorique (pour les *Anciens Canadiens*, la question notamment de la mort monumentalisée et de la hantise).

Outre cette approche axée sur l'ordre du discours, je prends appui également sur la théorie du sujet (individuel et collectif), notamment celle qui s'élabore autour de la psychanalyse (le désir et sa logique) et de la philosophie (la reconnaissance et l'identité narrative). Il me semble que ma formation en philosophie et littérature m'aura inculqué un art du commentaire respectueux avant tout du texte et de son ancrage historique et social. S'il y a bien en effet une créativité du commentaire, celle-ci réside dans la capacité de reconstruire le discours plus ou moins implicite ou voilé depuis lequel le texte se donne à lire.



4. Vos essais jettent un éclairage sur les conflits et les mentalités de la Révolution tranquille et d'avant. Vous portez une attention aux discours sur l'identité, sur la religiosité, sur la culture populaire canadienne-française et québécoise. Quelle image du Canada français catholique retrouve-t-on chez Roger Lemelin et Michel Tremblay?

Selon un certain discours issu de la Révolution tranquille, le passé canadien-français catholique est associé au clérico-nationalisme, au discours de la survivance, à la figure du pénitent, c'est-à-dire à un monde qui, sous la férule d'une Église obscurantiste et rétrograde, aurait refusé la modernité et ses progrès. Ce discours (sur la Grande Noirceur) a été l'objet, on le sait, de diverses remises en cause au cours des ans. On a en effet reconsidéré le rôle joué par l'Église, du moins par une partie de son clergé, en soulignant notamment l'incidence du catholicisme social et du mouvement personnaliste dans l'avènement de la Révolution tranquille. Cela a également permis de relativiser l'importance de la figure du pénitent (le culte doloriste de la sainteté crucifiante) sur la vie du paroissien catholique.

Or, Roger Lemelin dénonce à sa façon, dans *Au pied de la pente douce* (1944), le culte de la sainteté crucifiante, la mesquinerie des bigots et la médiocrité de certains prêtres. La vie des paroissiens n'est ici que superficiellement catholique en ce que leur sujétion à ce discours apparaît davantage culturel et social que spirituel. Malgré le côté mortifère d'un catholicisme aux accents doloristes, la vie de certains paroissiens se révèle empreinte de vitalité à travers l'expression de leurs désirs, de leurs jeux et de leurs combats (ainsi qu'on peut le lire aussi dans *Les Plouffe* et *Pierre le magnifique*). Par l'ironie et le rire, le narrateur suggère – prenant à témoin un lecteur qu'il veut complice – de prendre ses distances envers la figure du pénitent et de ceux qui dans l'Église s'en réclament. L'œuvre est en cela profanatrice et appelle à un combat d'émancipation.

L'œuvre de Tremblay aborde la question de l'héritage catholique d'au moins deux façons. Dans *Thérèse et Pierrette à l'école des Saint-Anges* (1984), dont l'action se déroule au début des années quarante, on note d'abord le procès d'une Église considérée comme obscurantiste, dominatrice, sinon oppressive, puis une représentation carnalisée du rituel catholique de la Fête-Dieu qui a pour effet de profaner à sa façon ce pouvoir. Cela dit, là où Tremblay innove grandement, c'est dans sa façon de recycler le discours catholique pour le mettre au service d'un discours d'émancipation. La référence au discours catholique que l'on retrouve en particulier dans son théâtre (*Sainte Carmen de la Main*, *Messe solennelle pour une pleine lune d'été*) n'est pas, bien entendu, une façon de renouer avec la foi et l'Église, mais une manière d'invoquer le pouvoir libérateur de la parole (le Verbe) contre les dérives d'un sujet livré à l'imaginaire. Le discours catholique s'avère en cela un héritage culturel mis au service d'un discours d'émancipation.

5. Et que dire de Jacques Ferron à ce sujet?

L'originalité de Ferron réside dans le fait que sa lecture de l'expérience catholique canadienne-française et de son Église ne se limite pas à une simple dénonciation. L'écrivain propose en fait une vision plus nuancée de ce passé catholique, à commencer par sa description des prêtres, laquelle évoque un partage entre les mélancoliques-abstraits (associés à la figure du pénitent) et les incarnés, c'est-à-dire ceux qui, pragmatiques et miséricordieux,

n'ignorent pas la joie et la pétulance des enfants de Dieu (ainsi qu'on peut le lire dans *Le Ciel de Québec*).

Ferron se plaît par ailleurs à montrer que le pouvoir de l'Église est tout compte fait moins imposant dès lors que l'espace paroissial (celui du bas clergé) se révèle un lieu de souveraineté malgré la hiérarchie diocésaine. La culture populaire catholique se révèle également un lieu de résistance face au pouvoir de l'Église, en particulier celui de l'ultramontanisme radical défendu notamment par Mgr Bourget et Mgr Laflèche dans la deuxième moitié du XIX^e siècle.

Dans le *Saint-Élias*, Ferron puise dans la culture populaire des contes et légendes afin d'évoquer une autre figure du diable que celle de la pastorale de la peur de l'enfer. Il s'en dégage une autre lecture du Canada français en ce que, malgré le discours de la peur et celui de l'idéal de pureté (ou de sainteté), l'on y accepte de s'accommoder d'un monde habité par le mal (ou le diable), comme le suggère la diablerie d'autrefois. C'est aussi au nom d'une certaine lecture du message christique que Ferron a fait le procès de l'Église, ainsi qu'on peut le lire dans *Le Ciel de Québec* et *Le Saint-Élias*.

L'originalité de sa démarche consiste notamment à faire ce procès du catholicisme canadien-français en puisant dans le discours chrétien et dans l'expérience populaire. Pour Ferron, la remise en cause du discours sur la Grande Noirceur implique donc une relecture de l'héritage catholique canadien-français. D'ailleurs sait-on assez que la bibliothèque du médecin mécréant contenait un nombre assez considérable d'études sur le christianisme (comme en fait état Luc Gauvreau dans un article à paraître bientôt dans *Voix et Images*)?

Il y a encore beaucoup de recherches à faire pour bien comprendre dans quelle mesure une part de son œuvre se nourrit de cet héritage. On peut s'étonner à cet égard qu'il n'existe pas à ce jour une édition critique de quelques-uns de ses romans. Cela permettrait d'explicitier les références de toutes sortes plus ou moins cryptées dans ses textes. De tout cela il ressort que Ferron, en pleine Révolution tranquille, loin de tourner le dos à ce passé catholique, l'a plutôt assumé, sur le plan culturel, à titre d'héritier. Alors qu'un certain discours contemporain de son œuvre invitait à renier le passé canadien-français catholique, Jacques Ferron aura ouvert la voie à un travail de réconciliation. Son œuvre nous invite aujourd'hui encore à reconsidérer notre récit mémoriel.

6. Pour conclure. Jusqu'où cette réconciliation est-elle possible?

Il ne s'agit pas, bien entendu, de prôner un retour en arrière ou d'éprouver de la nostalgie. Je dirais plutôt que nous sommes invités à faire dans la nuance, c'est-à-dire à retrouver une certaine continuité là où le discours de la rupture radicale a voulu s'imposer. Les historiens et sociologues ont, depuis plusieurs décennies déjà, analysés cette question sous différents aspects. Du côté des littéraires, on a voulu expliciter le fait d'une modernité déjà en marche bien avant la Révolution tranquille. La réconciliation implique en cela un travail critique, à reprendre inlassablement. Ne ressort-il pas de tout cela que le passé canadien-français recèle aussi une tradition de résistance et de liberté? N'est-ce pas à partir de là qu'il peut être assumé et, du coup, transmis?